
PARTIE V
LES RENCONTRES
OUBLIÉES DES
BIBLIOTHÈQUES
POPULAIRES ET DE
LA LECTURE PUBLIQUE
AU XX^e SIÈCLE :
VERS UNE HISTOIRE
APAISÉE ?

par Agnès Sandras

+++++

INTRODUCTION

+++++

L'Empire libéral avait autorisé les bibliothèques populaires par défaut, pour tenter de maîtriser une situation qui lui échappait. La III^e République en gestation essaie d'y remettre de l'ordre, sans grand succès. Le nombre de créations est bientôt exponentiel, et l'écosystème bibliothécaire s'en trouve bouleversé. Laure Léveillé a souligné les enjeux et rivalités qui ont pu en découler dans le département de la Seine¹ et, avec l'intervention croissante des pouvoirs publics, l'éclatement du modèle philanthropique. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les bibliothèques populaires, quel que soit leur statut (libres, paroissiales...), tentent de s'affirmer et de se positionner face à la menace ressentie. Ainsi, les bibliothèques des Amis de l'Instruction fondent-elles un « syndicat des bibliothèques libres », qui laisse moins de place à la fantaisie et à l'individualisme². Hind Bouchareb nous convie, par une étude approfondie des textes professionnels dans l'Entre-deux-guerres³, à saisir les mécanismes du langage mis en œuvre par les tenants de la librairie publique. Elle montre aussi que, loin de se cantonner à l'image vieillotte que leurs adversaires leur donnaient, les bibliothèques populaires catholiques s'intéressaient aux théories modernistes. En effet, la lecture est l'un des derniers terrains possibles d'affrontement pour les conflits d'opinion. L'éducation et l'instruction sont des domaines extrêmement sensibles⁴. On assiste au xx^e siècle, et dans toute la France, à une montée des bibliothèques républicaines et, en parallèle, des « catholiques ». La Drôme, par exemple, connaît un fort mouvement de créations d'associations républicaines qui ne se cachent pas de lutter contre l'influence cléricale, et

1. Laure Léveillé, *Les petites bibliothèques de la République : aux origines de la lecture publique parisienne, des années 1870 aux années 1930*, Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Levillain : Paris X, 1998.

2. Voir la partie II : « Les Bibliothèques des Amis de l'Instruction et la Société Franklin, des innovations sous haute surveillance », p. 121.

3. Voir la contribution de Hind Bouchareb : « De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures », Partie V, p. 409.

4. Voir la partie II : « Les Bibliothèques des Amis de l'Instruction et la Société Franklin, des innovations sous haute surveillance », p. 121 et la partie III : « Le réel dynamisme des bibliothèques "populaires" au XIX^e siècle », p. 225.

réclament l'appui des députés sensibles à leur cause⁵. L'Église catholique, qui se sent menacée sur le terrain de l'éducation, voit dans les bibliothèques le dernier bastion d'une influence morale à défendre. Les journaux, selon leur coloration politico-religieuse, se font volontiers l'écho de supposés scandales. La présence de la littérature naturaliste dans les bibliothèques populaires est un thème de prédilection :

« Il y a quelques jours se mariait civilement à Boujan (Hérault) un libre penseur militant qui, voulant célébrer son mariage par une libéralité, offrait à la bibliothèque scolaire une partie des œuvres pornographiques de Zola. Bien entendu les livres furent lus et relus par tous les enfants.

Survint l'inspecteur primaire qui jugea pourtant que ces ouvrages orduriers ne devaient pas figurer dans une bibliothèque scolaire et les fit enlever.

Mais les francs-maçons de l'endroit ne se tiennent pas pour battus. Ils font annoncer, en effet, qu'une bibliothèque populaire va être créée pour recueillir les livres proscrits de la bibliothèque scolaire et pour les tenir sans doute à la disposition des enfants qui n'ont pu les lire encore. »

« Ce qu'on fait lire à la laïque », *La Croix*, 19 août 1904.

La réflexion sur la lecture publique conduit le journal *La Croix* à dénoncer dans les années 1930 un complot socialo-communiste et franc-maçon. Après l'école, ce serait au tour des bibliothèques d'être laïcisées⁶. Une vigilance extrême est apportée à ce combat par la presse catholique et les quotidiens les plus conservateurs. Ainsi, en 1937, le *Figaro* titre « Depuis les « quarante heures », les ouvriers lisent davantage - Il faut enrichir les bibliothèques populaires ». Reprenant le cliché, qui avait tant

5. Voir Mariangella Roselli, « L'organisation d'un espace public de la lecture autour de 1880 : les bibliothèques populaires dans la Drôme et en Ardèche », in Vincent Dubois (dir.), Philippe Poirrier (colla.), *Politiques locales enjeux culturelles, les clochers d'une querelle, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture ; La Documentation française, 1998 (coll. Travaux et documents ; 8). Et Agnès Sandras, « "Chapeau vissé" : les bibliothèques populaires de la Drôme, fer de lance de l'anticléricisme dans les années 1900 ? », *Carnet de recherches sur les bibliothèques populaires*, 2013 < <http://bai.hypotheses.org/747> >.

6. « Les bibliothèques populaires. - ce que les catholiques pourraient faire », *La Croix*, 8 avril 1932.

servi un siècle plus tôt, des femmes inquiètes devant les temps de loisirs (« elles redoutent pour leurs maris les périls de l'inaction, la tentation du cabaret »), l'auteur pronostique les effets secondaires du Front populaire. Selon son analyse, le « rythme des besoins intellectuels va s'accélérer, le lecteur va se précipiter ». D'où l'urgence de renouveler le contenu des boîtes des bibliothèques circulantes catholiques, afin de ne pas favoriser la « propagande socialiste ou communiste ». Depuis les « quarante heures », un groupement de lecteurs a vite dévoré le contenu d'une boîte ; il en faut une autre, d'urgence, sinon, d'autres fournisseurs sont là »⁷...

Une telle préoccupation montre une vigueur persistante des bibliothèques populaires dans les années 1930. Or, leur disparition a souvent été présentée comme une longue décrue, datée tantôt des débuts de la III^e République, tantôt de l'après-Première Guerre mondiale. En ville, elles n'auraient pas survécu à l'installation des premières bibliothèques municipales de prêt, à la campagne, elles se seraient doucement éteintes. C'est oublier que bien des communes ont créé leurs bibliothèques publiques tardivement, entre les années 1950 et 1970, et que « la populaire » tenait jusque-là une place importante. Il y a souvent eu passage de flambeau, et non pas rupture. Les vénérables associations ont pour certaines fermé leurs portes quand elles ont été assurées que des structures mieux dotées, mieux installées, les remplaceraient avantageusement. Elles ont alors légué leurs collections à leurs remplaçantes, sans deviner que dans les décennies suivantes le cadeau pourrait parfois paraître empoisonné. Lorsqu'elles n'ont pas émis le vœu que ce fonds soit conservé à part et dans son intégrité, celui-ci a été considéré comme patrimonial ou intégré aux collections courantes, et possiblement désherbé par la suite. Il arrive que des bibliothèques municipales recèlent tout ou partie du fonds d'une populaire sans le savoir, et redécouvrent son existence en remarquant une estampille ou un beau volume avec *ex-libris* provenant d'un don. De surcroît, lors de la dissolution, le sort des archives et des catalogues n'a pas toujours été réglé par les conseils des associations. Certains les ont confiés à des personnes privées, d'autres les ont légués aux bibliothèques municipales, lesquelles les ont parfois transmis au service des archives. Retracer le passé de ce type de bibliothèque constitue donc un exercice difficile. Néanmoins, dans le contexte d'une préoccupation grandissante des localités pour le patrimoine local, de plus en plus de structures municipales évoquent leur substrat populaire dans des notices historiques.

7. Georges Goyau, « Depuis les "quarante heures", les ouvriers lisent davantage – Il faut enrichir les bibliothèques populaires », *Le Figaro*, 4 mars 1937.

Avoir eu une « populaire » au XIX^e siècle ne stigmatise plus un éventuel manquement des autorités locales, ou une lenteur d'adaptation à la nouveauté, mais marque une appartenance à un terroir culturel, surtout quand l'association était dûment républicaine.

Dans l'Entre-deux-guerres, la réflexion sur les bibliothèques populaires s'inscrit dans une interrogation plus large sur la lecture publique. Ainsi, Pierre-René Roland-Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, termine un article par ce constat plutôt positif :

« Quoi qu'il advienne, pour nous qui avons étudié la question au cours de plusieurs voyages en Europe et aux États-Unis, le doute n'est plus possible entre les autres institutions publiques, par sa bonne ou sa mauvaise organisation, son développement ou ses insuffisances, la bibliothèque populaire donne socialement la mesure d'une démocratie »⁸.

Une petite phrase, sortie de son contexte pourrait évidemment donner à penser qu'il doute de l'efficacité des associations : « nous entretenons le plus souvent comme bibliothèques populaires des galetas vétustes et poussiéreux ». Mais il s'agit en réalité d'un plaidoyer pro domo. Reconnaisant la responsabilité des institutions étatiques et municipales, l'auteur diagnostique que le problème a cristallisé autour du prêt⁹ :

« Évidemment, le personnel des bibliothèques a à sa part de responsabilités, il s'est montré trop longtemps épris de frileuse conservation et de bibliographie hermétique. Le « cabinet d'incunables » constitua ainsi pendant un siècle l'obstacle vraiment antidémocratique au prêt libéral d'ouvrages choisis et répandus en harmonie avec les besoins intellectuels, moraux, techniques et économiques du milieu ambiant »¹⁰.

Les troubles mnésiques sont fréquents autour de cette question. Les bibliothèques populaires seraient forcément mortes sitôt leur condamnation verbalisée. La mémoire collective aime les révolutions, les coups d'éclat et le binaire. Il y aurait eu les obscures populaires puis la clarté

8. P. R. Roland-Marcel, « Pour l'organisation de la bibliothèque publique », *Le Matin*, 29 novembre 1929.

9. Voir la partie I : « Pourquoi des "bibliothèques populaires" ? Quand lire ou emprunter un livre pouvait relever de la gageure au XIX^e siècle », p. 15.

10. *Ibid.*

fulgurante de la lecture publique. Dès le début du xx^e siècle, l'opinion est appelée à découvrir les Lumières bibliothéconomiques. Les lecteurs du Petit Parisien peuvent lire ceci en 1909 :

« Jamais le pauvre, a écrit M. Chevalley, ne résiste à la lumière. Il y va d'instinct, comme les phalènes. Je voudrais donc, avant tout, la bibliothèque populaire au rez-de-chaussée, sur la rue, avec une large vitrine et de grandes glaces très éclairées qui, le soir, jetteront largement, joyeusement dans la nuit une lumière aussi invitante que celle du bar d'en face. Il faudrait encore de vastes portes, de béantes portes toujours ouvertes sur la chaussée. Mieux vaudrait encore, si l'on pouvait, pas de portes du tout »¹¹.

Bien sûr, il fallait un héros, présentant des gages de sérieux professionnel, et ayant si possible l'art des formules. Ce sera Eugène Morel, bibliothécaire à « la Nationale », avec sa phrase-choc : « À bas les populaires ! »¹² Enfin, une bataille exemplaire s'imposait : en tiendra lieu, a posteriori, le premier catalogue mettant en œuvre la classification décimale, établi par le maître en personne en 1925, à Levallois-Perret. Les bibliothèques populaires n'avaient plus qu'à succomber. En réalité, elles ne plièrent pas toutes, tant s'en faut. On verra, avec l'exemple d'Asnières étudié par Étienne Naddeo, que certaines connaissent au contraire leur acmé dans l'Entre-deux-guerres¹³. Mais pourquoi la mémoire bibliothécaire aurait-elle distordu la chronologie et réinventé la mort des populaires ? Sans doute parce qu'il est plus agréable, et plus motivant, d'imaginer que les appels à mettre en place une « vraie » lecture publique ont été rapidement suivis d'effets. Conférer une dimension exceptionnelle à cette victoire donnait aux générations suivantes de bibliothécaires la conviction qu'ils œuvraient du bon côté. N'oublions pas en effet que le changement majeur apporté par la « librairie publique » est la professionnalisation de cette fonction. Articles de journaux et littérature spécialisée abondent alors en notations enthousiastes sur des lieux plus ouverts, plus lumineux, des livres aux reliures colorées. La focalisation sur les populaires permet de valoriser les vaillants fonctionnaires prêts au changement au détriment des bénévoles, présentés comme passésistes. En réalité, ce sont parfois les mêmes personnes qui s'occupaient à la fois de la

11. Jean Frolo, « Palais de lecture », *Le Petit Parisien*, 29 avril 1909.

12. Eugène Morel, *La librairie publique*, Paris, A. Colin, 1910.

13. Voir la contribution d'Étienne Naddeo : « La bibliothèque populaire d'Asnières en plein succès (1894-1945) : de la lecture populaire à la "lecture publique" ? », p. 435.

publique et de la populaire dans des locaux contigus ! La mort des bibliothèques populaires est fantasmée et nécessaire à une catégorie professionnelle qui peut ainsi s'approprier plus facilement un espace d'innovation et rayonner. Par exemple, le passage du « populaire » au « public » est souvent exposé comme un triomphe sur des structures tentant malhabilement, voire dangereusement, de réguler la lecture des classes défavorisées. C'est précisément faire fi du fait que nombre de bibliothèques « populaires » ont été constituées au XIX^e siècle dans l'espoir que tous et toutes accèdent à l'ensemble des livres.

Pourquoi Eugène Morel ? Le personnage est séduisant. Écrivain doué, bibliothécaire enflammé, aux théories volontiers provocatrices, polygraphe de génie. (Re)découvert tardivement, Morel est le symbole de la lecture publique. Si ce héraut a bien clamé « À bas les populaires » et choisi Levallois-Perret pour préparer un catalogue révolutionnant les bibliothèques populaires, comme on peut le lire ici et là, alors la démonstration est imparable. Mais nous sommes plutôt en présence d'un tour de passe-passe mémoriel qui en dit long, très long. Commençons par ce qui est le mieux connu, le catalogue de Levallois-Perret. L'édition de 1925 est une reprise, complétée, d'un travail de 1913. Avec la Grande Guerre et les pénuries de papier, la réédition a été retardée. Si, par définition, le classement décimal tranche avec les séries traditionnellement adoptées depuis une cinquantaine d'années¹⁴, les origines populaires de la bibliothèque sont rappelées par une notice qui ouvre le volume. Eugène Morel explique de manière claire et ferme son travail dans la préface :

« L'affranchissement intellectuel d'un peuple comporte deux stades :

1° L'école publique, laïque ;

2° La bibliothèque.

Celle-ci comme l'école, doit être publique, laïque, gratuite. Elle doit être, à la base, la bibliothèque unique. [...] dans la grande voie de culture générale ouverte à tous, nous nous refusons à placer des distinctions de classes, populaires d'un côté, bourgeoises de l'autre, de quelque nom qu'on les affuble »¹⁵.

14. Voir le tableau « Système de classement des catalogues... », *op. cit.* [En ligne] < <http://www.ens-sib.fr/presses/catalogue/des-bibliotheques-populaires-a-la-lecture-publique> >.

15. Eugène Morel (dir.), *Catalogue de la Bibliothèque de Levallois-Perret*, Paris, L'Émancipatrice (Imprimerie coopérative), 1925.

Et il ajoute que pour des raisons diverses, « tous n'ont pas profité de l'école... la bibliothèque répare ». La nouvelle bibliothèque publique qu'il souhaite n'est donc pas une condamnation exclusive de la populaire. Il fustige tous les types de bibliothèque, car elles n'apportent ni les unes ni les autres un accès pour tous, à tous les livres, dans des conditions idéales :

« Non plus ces taudis où par un guichet, devant lequel on fait queue, un fonctionnaire vous passe un roman noir et crasseux, ce que l'on a nommé bibliothèque populaire pour la distinguer des bibliothèques savantes où des gens de loisirs vont dans l'après-midi, lire ces mêmes ouvrages, mais la bibliothèque libre, maison claire, ouverte tout le jour, ayant des livres pour tous, adultes et enfants, savants et étudiants, rayonnant au loin par des services mobiles, fournissant de livres les campagnes, fournissant les ateliers, les usines, les mines, les champs »¹⁶...

Jusqu'ici, dira-t-on, la vision de Morel est celle prônée un demi-siècle tôt par les bibliothèques des Amis de l'Instruction¹⁷. Son explication méthodique de « la librairie publique » (notons que catalogue oblige, Morel a abandonné le ton haché et survolté de l'ouvrage éponyme pour adopter une présentation structurée)¹⁸ permet de comprendre que désormais, la salle de lecture que les bibliothèques populaires avaient jugée secondaire devient centrale, et peut être divisée en pièces de « référence », « de journaux » et « jeunesse ». La seconde modification prônée réside dans la formation obligatoire des bibliothécaires. Enfin, Morel explique l'utilité du classement décimal. Parlant de lui à la troisième personne, il raconte comment Levallois, ayant su qu'un bibliothécaire réfléchissait à un classement inédit en France, l'appela pour « rédiger un nouveau catalogue et compléter au besoin la bibliothèque ». Il fait néanmoins remarquer avec quelque peu d'amertume que l'association, toujours sise en sous-sol, n'attire guère et que l'emprunt reste la pratique dominante des Levalloisiens.

C'est sur cet essai - dont on notera avec amusement qu'il a lieu dans une « populaire » et non pas dans une « publique » - qu'il est accoutumé de clore les rapports entre Morel et les bibliothèques populaires. Une dernière expérience, juste avant sa mort, prouve pourtant combien il était attaché

16. *Ibid.*

17. Voir la partie II : « Les Bibliothèques des Amis de l'Instruction et la Société Franklin, des innovations sous haute surveillance », p. 121.

18. Eugène Morel, *La librairie publique*, *op. cit.*

à ce type de structures. Il souhaitait certes y apporter des modifications mais non pas les faire disparaître ex abrupto. Morel réside alors à Meudon qui n'a d'autre bibliothèque que celle fondée par un cercle républicain en 1881¹⁹. Louis Blanc, qui a beaucoup fait pour les bibliothèques populaires, a apporté son soutien à cette association et l'a inaugurée en 1882. Les sociétaires pouvaient à cette date emprunter 350 ouvrages, dont la plus grande partie provenait d'un don de Charles Edmond, bibliothécaire au Sénat. La « Société de la Bibliothèque populaire de Meudon (BPM) » déclare avoir pour but, dans l'article 2 de ses statuts, « la fondation, l'instruction et l'administration d'une bibliothèque destinée à fournir des livres utiles et instructifs aux habitants de la commune. Elle organise des conférences et donne un appui à tous les efforts tentés pour développer l'instruction du peuple ». Elle est très marquée avant la Première Guerre mondiale par son caractère farouchement républicain (le maire est par exemple tancé en 1902 pour avoir « attaqué le régime »). La « BPM » sera un de ces (contre-?) exemples de vitalité évoqués plus haut dans les années 1950/1960 : elle organise des conférences remarquées, possède sa propre imprimerie lui permettant de diffuser son bulletin (Bibliothèque populaire de Meudon et ses filiales), obtient une place de choix dans le nouveau centre culturel, et fonde très tôt un Ciné-club. La télévision lui consacre d'ailleurs en 1963 un reportage détaillé diffusé dans la série « Le temps des loisirs » du 9 février 1964, qui souligne l'investissement des bénévoles (atelier reliure entre autres) et le dynamisme de la structure. Dans les différents historiques produits à cette période revient comme un leitmotiv le fait que la bibliothèque est sortie d'un long engourdissement grâce à Eugène Morel. Un press-book, contenant essentiellement des photographies de différentes manifestations, met à l'honneur un cliché de Morel, dont il est précisé en légende qu'il a été le propagateur de la classification décimale en France.

La Société n'accepte que des Meudonnais parmi ses membres. Un membre du Conseil, sensible au dépérissement de l'association, repère en 1931 deux habitants dont il pense qu'ils seront très utiles : il s'agit d'Eugène Morel « bibliothécaire à la Bibliothèque nationale » et de Georges Girard, « bibliothécaire au ministère des Affaires étrangères ». Invités dans un premier temps au titre de « spécialistes techniques », ils deviendront tour à tour présidents de l'association. Lors de sa participation inaugurale, Morel expose son *credo* :

19. Les renseignements qui suivent proviennent des archives de cette bibliothèque conservées par les Archives municipales de Meudon (AMM) : R/2771 à R/2776.

« M. Morel bibliothécaire conseil, invité par M. Brice, assiste à la réunion et fait un excellent exposé sur les bibliothèques dont il a eu à s'occuper en France et à l'étranger. Il donne des détails très intéressants sur l'organisation rationnelle des bibliothèques en Amérique, administration municipale, direction technique et scientifique, sélection des livres, expansion des œuvres, etc. En France, les bibliothèques importantes appartiennent en général à des collectivités et sont administrées et entretenues par les municipalités. L'opinion dominante de M. Morel est qu'une bibliothèque doit être confiée à un bibliothécaire consciencieux, instruit, intelligent et actif et que ce devrait être la première décision à prendre par notre Assemblée générale avant même d'entreprendre des dépenses qui paraissent plus pressantes, telles que l'achat de livres, de matériel, etc »²⁰.

Un des premiers dadas de Morel va être de changer le titre de « populaire » en « publique ». Il a sans doute mal mesuré, comme en témoignent les discussions, combien Meudon était précisément attaché à l'histoire de sa bibliothèque, même si les membres du Conseil sont alors à la recherche d'une plus grande neutralité politique. Les arguments de Morel sont très éclairants quant à sa pensée sur la différence entre « lecture populaire » et « lecture publique » :

« Monsieur Morel attire l'attention de l'Assemblée sur l'importance que peut avoir le titre de la Société. Il pense qu'une bibliothèque qualifiée de « populaire », semble vouloir définir une œuvre de 2e classe, destinée à être fréquentée par une clientèle issue uniquement du bas peuple. Il craint qu'un certain public ait une prévention plus ou moins dissimulée, qui le ferait hésiter. Monsieur Morel croit que le qualificatif de « publique » conviendrait mieux parce que ce mot englobe, en quelque sorte, toutes les classes de la société. Il cite l'exemple de la Bibliothèque de Soissons, créée par les Américains pendant la guerre, qui devint Bibliothèque publique, administrée et entretenue par la municipalité, après avoir groupé toutes les œuvres similaires de la Ville »²¹.

20. *Ibid.*, Réunion du Bureau du Conseil d'administration du 15 février 1931.

21. *Ibid.*, Assemblée générale du 3 avril 1931.

À l'issue de cette séance, la bibliothèque reste « populaire » à une voix près, et Morel en est élu président par 8 suffrages sur les 11 exprimés, contre 2 pour un autre membre et 1 pour son collègue, M. Girard. Le Conseil se met aussitôt au travail, désignant une bibliothécaire qui est chargée de trier les livres et de les désherber, afin de passer au classement décimal et de faire les nouvelles acquisitions nécessaires. Toujours sur les conseils de Morel, qui recommande de prendre pour modèle l'Heure Joyeuse²², l'association se préoccupe de faire venir un public d'enfants. Dès la première année, un lourd travail est mené de nettoyage des murs, de réaménagement des rayons, et même de chasse aux araignées (dixit Morel). Le président est très attaché à la confection du catalogue composé à partir des 10 000 fiches établies (comprenant le dépouillement des romans parus dans la presse), et de la compilation de catalogues de localités voisines. Pour lui, c'est ainsi que les visiteurs s'apercevront « qu'il y a d'autres lectures que le roman ». Il souligne qu'à Levallois-Perret, en un an, grâce au catalogue, la proportion des romans est passée de 97 % à 60 % dans les emprunts²³.

Le décès brutal de Morel empêche de savoir jusqu'où seraient allés ses efforts de réorganisation. Il est néanmoins loin d'avoir exigé un réaménagement de fond en comble des structures qu'il a accompagnées. Il a toujours expliqué les changements demandés avec beaucoup de pédagogie, et accepté le verdict du vote dans des questions telles que l'appellation de la bibliothèque ou la mise à l'amende des lecteurs en retard. Son implication dans les populaires de Meudon et Levallois-Perret, sa bonne connaissance du fonctionnement de celle d'Issy-les-Moulineaux qu'il fait partager au conseil de la BPM, prouvent qu'il n'y a pas eu de sa part un acharnement thérapeutique contre les bibliothèques populaires mais, au contraire, une véritable affection et un grand intérêt pour les actions déjà menées. Des formules telles que « La France aura des bibliothèques lorsqu'elle cessera d'avoir des populaires »²⁴ sont donc à mettre sur le compte des phrases-choc moréliennes qu'il faut décoder. Ce que dénonce leur auteur est avant tout l'ambiguïté du terme « populaires » qui les cantonne à un rôle mal vieilli et peu compris. Il n'est pas rare en effet de trouver alors chez ses contemporains ce type de jugement qui fait de la bibliothèque populaire un marqueur culturel :

22. Sa nièce, Marguerite Gruny, est en effet une des fondatrices de l'Heure Joyeuse en France. Elle s'occupera quelque peu de la BPM après la mort de Morel.

23. *Ibid.*, Assemblée générale du 20 mai 1932.

24. Eugène Morel, *La librairie publique*, *op. cit.*

« Mais il n'y a pas que le lecteur fin lettré pour aimer les choses de l'histoire. Le lecteur primaire n'est pas celui qui s'y intéresse le moins. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les fiches d'une bibliothèque populaire. Si les hommes cultivés vont par plaisir vers l'étude d'une époque qu'ils aiment ou d'un héros qu'ils connaissent déjà, mais dont les réactions sentimentales ou intellectuelles, par la grâce d'un auteur de mérite, les attirent, les autres se rapprochent de la légende et sont des lecteurs enthousiastes. Sans doute la finesse et les déductions psychologiques d'un historien moderne sont-elles perdues pour eux, mais ils en ressentent la puissance évocatrice. Le cœur de l'homme simple en bat plus vite. Il lit avec hâte, avec passion. Ce qu'il aime, c'est connaître de plus près l'intimité du héros, de son héros ce qu'il admire, c'est l'histoire, son histoire, car elle est à lui »²⁵.

Cette ambiguïté terminologique levée, la bibliothèque « publique » s'étant désormais bel et bien installée, il est temps de s'interroger sereinement sur les apports des populaires à la lecture publique. Le recul nécessaire permet désormais de ne plus croire à une table rase mais de reconnaître la pleine valeur des modèles et contre-modèles, et le patient travail de milliers de personnes qui posèrent les bases d'une lecture à destination de tous. Ainsi Isabelle Antonutti nous convie²⁶ à l'étude d'une déconcertante filiation entre publiques et populaires quant au rejet théorisé de la littérature populaire.

Annick Guinery montre comment à Choisy-le-Roi le dynamisme de la bibliothèque populaire créée par le Cercle républicain a perduré dans un passage réussi à des structures municipales²⁷. Fabrice Chambon et Jean-Rémi François soulignent eux aussi, à travers une comparaison entre l'ancienne bibliothèque populaire de Montreuil-sous-Bois et l'actuelle médiathèque, la permanence d'une volonté militante de mettre à la portée de tous instruction et loisirs²⁸.

25. Solange-Rosenmark, « Carnet d'une Parisienne-Mode littéraire », *Journal des débats politiques et littéraires*, 10 janvier 1935.

26. Voir sa contribution : « Les collections des bibliothèques municipales de lecture publique ont-elles prolongé celles des bibliothèques populaires ? », Partie V, p. 483.

27. Voir sa contribution : « Choisy-le-Roi : du Cercle populaire d'instruction et d'initiative à la bibliothèque municipale (1877-1964) », Partie V, p. 470.

28. Voir leur contribution : « Histoire et actualités de la bibliothèque communale populaire de Montreuil », Partie V, p. 460.